



Notre-Dame-  
de-l'Île-Perrot

# Quoi de neuf @NDIP



Citoyennes,  
citoyens,  
Je profite de  
cette édition pour  
vous annoncer  
officiellement  
mon intention  
de solliciter à

nouveau votre confiance et de briguer un autre mandat à la mairie de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et je serai accompagnée de mon équipe de conseillers actuels. Au cours des quatre dernières années, notre équipe a mis en œuvre de nombreux projets qui répondent aux besoins et aux souhaits des Perrotdamois et Perrotdamoises. Je suis très fière de ce que nous avons accompli à ce jour et je souhaite poursuivre le travail pour assurer le développement harmonieux de notre ville et préserver la qualité de vie exceptionnelle dont nous profitons tous à NDIP. Nous avons été un conseil transparent et à l'écoute des besoins de nos concitoyens et avons l'intention de maintenir le cap pour les quatre prochaines années, si vous le souhaitez.

Conformément aux orientations établies dans le *Plan stratégique 2022*, que nous avons rendu public en septembre 2012, nous continuerons à fonder nos décisions sur les principes qui ont fait consensus dans cet exercice de consultation, soit la croissance

## Le mot de la mairesse

résidentielle équilibrée, la préservation de la qualité des milieux de vie et le renforcement du sentiment d'appartenance. Ainsi, nous assurerons un développement économique et social respectueux des spécificités de notre territoire, tout en étant résolument tournés vers l'avenir.

En cette période de conjoncture économique instable, nous sommes très fiers d'avoir su maintenir une gestion serrée des finances de la Ville et présenter des projets et des investissements fondés sur la capacité de payer des citoyens. Au cours de notre mandat, nous avons réussi à maintenir le taux de taxation municipale, tout en continuant à rembourser la dette de la Ville. En 2012, la Ville a même dégagé un surplus de 700 000 \$, dont une partie a été affectée à un fonds de réserve en vue de dépenses futures, entre autres, pour le grand projet tant attendu du parc des Éperviers. Les finances de la Ville sont saines, et l'avenir est fort prometteur à NDIP. Saviez-vous que depuis notre entrée en poste, nous avons diminué la dette nette de près de 2 millions de dollars, une situation que plusieurs villes envient à notre belle municipalité?

Le conseil et moi-même espérons pouvoir compter à nouveau sur votre appui en novembre prochain et nous vous invitons à voter en grand nombre pour le bien de notre démocratie municipale.

Marie-Claude Nichols



Le Quoi de neuf @ NDIP est également accessible sur le site Web de la Ville, à la **section Publications**. Pour suivre l'actualité de la vie municipale, consultez régulièrement notre site Web ([www.ndip.org](http://www.ndip.org)), notre page Facebook ([www.facebook.com/VilledenDIP](http://www.facebook.com/VilledenDIP)) et notre fil Twitter (@ville\_de\_ndip). Vous pouvez aussi suivre la mairesse sur Facebook ([www.facebook.com/MarieClaudeNicholsMairesse](http://www.facebook.com/MarieClaudeNicholsMairesse)).

## La **vie** à NDIP



Notre-Dame  
en Fête



L'édition 2013 de Notre-Dame en Fête arrive à grands pas! Le conseil municipal convie les citoyennes et citoyens de tous âges à participer en grand nombre à notre belle fête estivale annuelle. Encore cette année, l'équipe des Services communautaires n'a pas ménagé ses efforts pour mettre au programme des activités et événements variés qui sauront ravir grands et petits, notamment les courses de boîtes à savon sur le boulevard St-Joseph, devant le Carrefour Notre-Dame et les spectacles de Mixmania3 et de HI-FI Show band à la Pointe-du-Moulin, sans oublier le spectaculaire feu d'artifice. C'est un rendez-vous les 5, 6 et 7 juillet! Consultez le site [ndip.org](http://ndip.org) pour connaître les détails de la programmation.

**CITOYENS : Participez à notre publication** → section «La vie à NDIP» en envoyant vos commentaires/photos à [info@ndip.org](mailto:info@ndip.org)



### Travaux et sécurité – boul. St-Joseph

Les premiers travaux d'aménagement de la piste multifonctionnelle qui longera le boul. St-Joseph sud ont été entrepris plus tôt ce printemps. Un minimum d'arbres ont été coupés. Une attention particulière a été portée à la conservation des arbres matures et en santé. Une fois le déboisement et l'essouchage terminés, les travaux ont été suspendus pour éviter de perturber les grenouilles pendant leur période de reproduction. Les travaux reprendront donc lorsque les mâles auront terminé de chanter la pomme à leurs conquêtes. Ils se poursuivront tout l'été, et l'inauguration de la piste est prévue dès le début de l'automne.

À l'intersection des boulevards St-Joseph et Don-Quichotte, des atténuateurs d'impact ont été disposés afin d'atténuer le risque d'impact sur les terrains de propriétaires de la rue Pothier. Ce carrefour a été le théâtre de quelques accidents et sorties de route où un véhicule a entre autres terminé sa course dans la cour d'une résidence après avoir enfoncé la clôture. Les blocs de ciment dans leur aspect actuel sont bien sûr une mesure temporaire. Un aménagement esthétiquement acceptable sera fait dans les plus brefs délais.

### Ouverture des rues Kay, D'Hont et Hébert

La Ville a entrepris les démarches menant à l'ouverture des rues Kay, D'Hont et Hébert. Réclamé depuis plus de deux ans par les propriétaires du secteur, ce projet était en attente puisque les effectifs de la Ville étaient déjà affectés à la réalisation d'autres projets d'envergure tels que le prolongement de l'avenue Forest et du boul. Virginie-Roy. Maintenant que ces projets sont terminés ou sur le point de l'être, la Ville peut maintenant donner suite à la demande d'ouverture de ces rues.

Pour ce faire, la Ville est en voie d'adopter un règlement autorisant un emprunt de 1 561 000 \$ sur une période de 20 ans, fondé sur l'évaluation probable des coûts préparée en février 2012. Les frais reliés à ces travaux seront à la charge exclusive du secteur bénéficiant des travaux, soit 28 terrains appartenant à 23 propriétaires différents.

La Ville assurera la supervision et l'encadrement des travaux et veillera à minimiser le déboisement autant que possible.

### Saviez-vous que...

Les inspecteurs de la Ville seront actifs pendant la saison estivale et répondront aux différentes demandes aussi rapidement que possible. Toutefois, en raison de leur nombre et de l'étendue du territoire desservi, des délais sont parfois inévitables. Merci de votre compréhension.

Les jeux d'eau aménagés au parc des Mésanges ont été officiellement inaugurés à la mi-juin. Avec l'arrivée des chaudes journées d'été, le conseil vous invite à en profiter et à vous y rafraîchir tous les jours de 9 h à 20 h.



### À la Ville...

Le conseil municipal est heureux de souligner l'ajout récent de nouveaux visages au sein du personnel administratif de la Ville. À la Gestion du territoire, Isabelle Roy, une ingénieure possédant 12 ans d'expérience en milieu manufacturier et en génie conseil municipal, occupe dorénavant le poste de directrice des services techniques. Aux Services administratifs et greffe, Jeanne Briand, une notaire d'expérience, assume maintenant les fonctions de greffière.

## POUCE VERT

### Écocentre Vaudreuil-Soulanges

Après plusieurs années d'attente, l'Écocentre Vaudreuil-Soulanges a finalement ouvert ses portes le 26 avril dernier. Sur présentation d'une preuve de résidence, les résidents de NDIP peuvent bénéficier des services de récupération et de valorisation de l'Écocentre. Pour en savoir davantage sur le fonctionnement de l'Écocentre, visitez le site Web à l'adresse [www.mrcvs.ca/fr/ecocentre](http://www.mrcvs.ca/fr/ecocentre).

L'ouverture de l'Écocentre ne signifie toutefois pas la fin des services de collecte porte à porte offerts par la Ville. Les collectes mensuelles de branches et de rebus volumineux seront maintenues. Dans ce contexte, les gens n'ont aucune raison de choisir de se débarrasser de leurs déchets en bordure de terrains vacants, notamment le parc des Éperviers actuellement en construction. Il nous arrive encore d'y voir de vieux matelas ou autres déchets abandonnés. Cette pratique est irrespectueuse de l'environnement ainsi que des gens qui habitent à proximité, et tous les citoyens devront malheureusement payer la note pour le ramassage des détritiques. Merci d'utiliser les différents services offerts aux résidents de NDIP et de contribuer à préserver la beauté et la propreté de notre belle ville. Nous vous rappelons que des contraventions sont émises lors du dépôt illégal par les contrevenants.